



Procès-verbal DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École des Deux-Moulins

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DES DEUX-MOULINS

Procès-verbal tenue le
9 septembre 2025 à 18 h 30
Au gymnase du bâtiment du Parc-Orléans

ÉTAIENT PRÉSENTS-ES

Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe
Monsieur Martin Lavallée, directeur
Madame Vanessa Simard Poliquin, directrice adjointe
Monsieur Steeve Parent, vice-président du conseil d'établissement

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Martin Lavallée, directeur, souhaite la bienvenue aux gens et remercie les membres du conseil d'établissement pour le travail de la dernière année.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est adopté par madame Roxanne Plamondon, secondé par madame Isabelle Galarneau
QUE l'ordre du jour de l'assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 24-25-01

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 septembre 2024

Il est proposé par Madame Maxime Perreault,
QUE le procès-verbal de l'assemblée générale soit adopté.

AG # 24-25-02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École des Deux-Moulins

4. RAPPORT ANNUEL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

Monsieur Steeve Parent fait la lecture du rapport annuel 2024-2025 du Conseil d'établissement.

5. RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

En l'absence d'un membre de l'OPP, Madame Julie Villeneuve invite les membres de l'Assemblée à communiquer à l'adresse courriel suivante pour manifester leur intérêt de donner un coup de main : oppdeux-moulins@cssps.gouv.qc.ca

6. INFORMATION SUR LE RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (école), DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS OPP, DU COMITÉ DE PARENTS DU CSSPS ET DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAU DU CSSPS

Monsieur Martin Lavallée, directeur, explique le rôle des différents comités et répond aux questions de précision.

7. ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS DU CSS

Monsieur Steeve Parent propose monsieur Martin Lavallée comme président des élections. Il est secondé par madame Roxanne Plamondon. Celui-ci explique le fonctionnement et il propose l'ouverture des mises en candidature.

Il y a deux postes à pourvoir dans chacune des bâtisses pour un mandat de deux ans. Les personnes suivantes sont proposées ou se proposent de siéger au conseil d'établissement :

Pour Parc-Orléans :

Aucune mise en candidature ou proposition. Monsieur Martin Lavallée, directeur, explique que dans le cas présent, ce sera au Conseil d'établissement de

Pour le Rucher :

Madame Isabelle Galarneau
Madame Roxanne Plamondon



Procès-verbal DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS de l'École des Deux-Moulins

Pour la bâtisse du Rucher, Madame Roxanne Plamondon et Madame Isabelle Galarneau sont les deux seules candidates. Elles sont donc élues par acclamation.

Pour la bâtisse Parc-Orléans, aucune proposition n'est faite. Le Conseil d'établissement devra trouver des membres.

Le représentant de l'école des Deux-Moulins au comité de parents du CSS sera déterminé à la première séance du Conseil d'établissement.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Il y a trois (3) questions ou interventions par les membres de l'Assemblée :

- Un parent mentionne qu'elle trouve intéressant le fait que le service de garde soit maintenant une instance pour les deux bâtisses, car elle espère que la proposition d'activités sera aussi variée que celle offerte à la bâtisse du Parc-Orléans les années passées.
- Un parent demande si l'offre d'activités pour la semaine de Relâche sera rapidement disponible, car elle mentionne que les parents souhaitent connaître l'offre d'activités avant de s'engager à payer un montant assez élevé.
- Un parent questionne la sécurité aux abords de l'école en ce qui a trait au trafic du matin près de la rue ????. Monsieur Martin Lavallée explique le rôle de la ville en ce qui a trait au partage de l'utilisation de l'environnement. Il précise que la ville repassera afin d'évaluer ce qui pourra être mis en place pour sécuriser les lieux. Un parent ajoute qu'il est possible de remplir une demande sur le 311.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Martin Lavallée,

QUE la séance soit levée à 19 h 16.

AG # 23-24-03

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Martin Lavallée, directeur

PRÉSENCES ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DES PARENTS
9 SEPTEMBRE 2025

Lettres moulées

Signature

Bâtisse

ABDALLAH EL FAQER



Du Rucher

Delphine Thome



Parc Orléans

Marionna Messana



Parc Orléans

Anne-Marie Audet



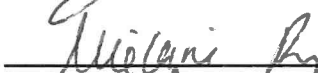
Rucher

AUDRAY CLOUTIER



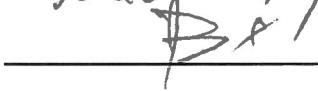
Rucher

MELANIE ROY



Parc Orléans

BAYOI AIME P



Rucher

9 SEPTEMBRE 2025

Lettres moulées

Signature

Bâtisse

KOUADIO CESAR

Konrad Goser

Parc orlean

Jaunthi Laxire

Tenth Lozen

Parc-Orleans

BARTIRA BRANDÃO DA CUNHA

Prática Mandado da Função

Parc - Orléans

LUC TEKORF



Part. Organ.

Claude Miller TADOUNGANG

John Q

New Orleans

Martin Lapointe

Maatla lepallo

Pericarditis

Imane Agham



Port Orleans

PRÉSENCES ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DES PARENTS
9 SEPTEMBRE 2025

Lettres moulées

Signature

Bâtisse

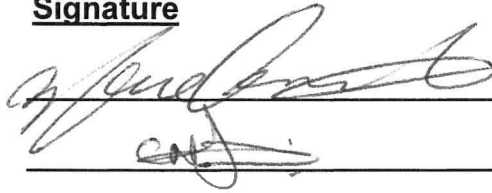
MARC ANDRÉ LESSARD

Catherine NGILA

TERLINE PIERRE

Sonia AKAKPO-MONNIE

DENISE ETIENNE



Terline Pierre





Rue des

Parc - Orleans

Du Rucher

Parc - Orleans

Par - Orleans